

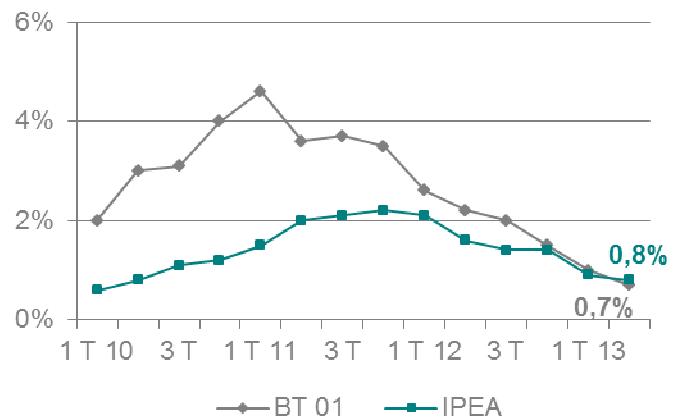
## Pour le 7<sup>ème</sup> trimestre consécutif, le volume de travaux d'entretien-rénovation de logements s'inscrit en repli (-1%) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Cette baisse d'activité correspond à une stabilisation du chiffre d'affaires.

## Ralentissement et rapprochement des prix de revient (BT01) et des prix de ventes des travaux (IPEA) au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Depuis le début de l'année 2010, les prix de revient mesurés au travers du BT01 augmentaient nettement plus vigoureusement que les prix des travaux, signe d'une érosion des marges des entreprises.

Depuis le début d'année 2011 l'évolution des prix de revient se ralentit à un rythme plus soutenu que celle des prix des travaux. **Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013**, et pour la première fois depuis plus de deux ans et demi, **les prix des travaux ont augmenté plus fortement que les prix de revient**. Si cette tendance se confirme, cela marquerait un arrêt de la dégradation des marges.



Données du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 non disponibles

## A retenir ce trimestre

- **L'indicateur synthétique du moral des ménages s'est amélioré au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, après une lente érosion entamée au printemps 2012.** Cela est notamment dû à l'amélioration des opinions des ménages sur leurs perspectives de situation financière personnelle.
- Les enquêtes conjoncturelles de l'INSEE montrent que **les travaux d'entretien-rénovation résistent bien mieux à la crise que les travaux neufs**. Ce constat vaut pour l'activité récente comme pour les perspectives d'activité, et tant pour les entreprises de plus de 10 salariés que pour les entreprises artisanales.
- **Les travaux de rénovation énergétique ont été au 3<sup>ème</sup> trimestre plus dynamiques que l'ensemble du marché :** alors que l'ensemble s'est replié de 1% en volume, l'isolation des parois opaques et installation d'équipements de chauffage performants ont augmenté de 0,5%, seule l'isolation des parois vitrées s'est inscrite en léger repli (-0,5%).

## SOMMAIRE

p. 2	Environnement et déterminants du marché
p. 3	L'activité des entreprises au travers du baromètre de l'entretien-rénovation du bâtiment
p. 6	L'activité des artisans du bâtiment
p. 8	L'activité des entreprises suivant leur taille et par segment de marché

p. 9	L'évolution des prix des travaux
p. 10	Actualités

## Redressement sensible de l'indicateur synthétique du moral des ménages au 3<sup>ème</sup> trimestre

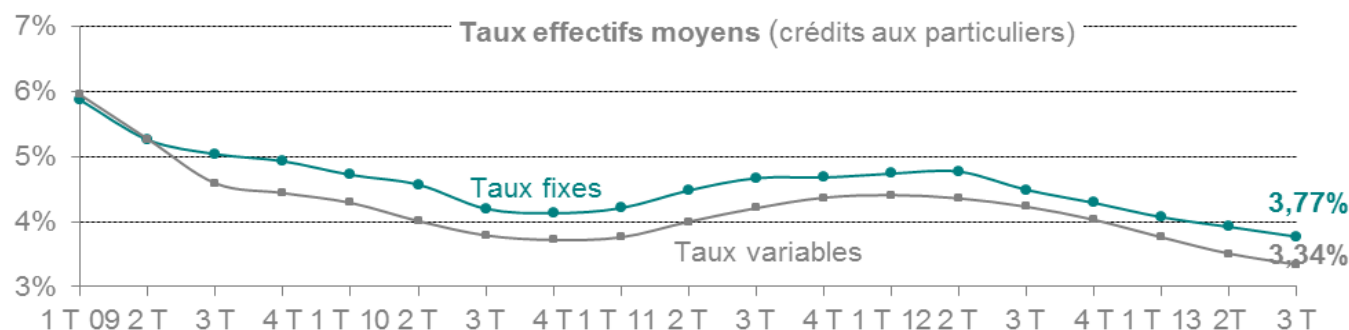
Si l'opinion des français sur leur situation financière personnelle passée continue à se détériorer, leurs perspectives personnelles s'améliorent de façon continue depuis le mois de juillet : l'indicateur est passé de -28% en juin à -19% en octobre.

Opinion des ménages (soldes d'opinions)	Juillet	Août.	Sept.	Oct.
Indicateur synthétique (modifié en janvier 2011) (1)	82	84	85	<b>85</b>
Situation financière personnelle :				
- Evolution passée	-34	-33	-33	<b>-36</b>
- Perspective d'évolution	-24	-22	-20	<b>-19</b>

Source : INSEE

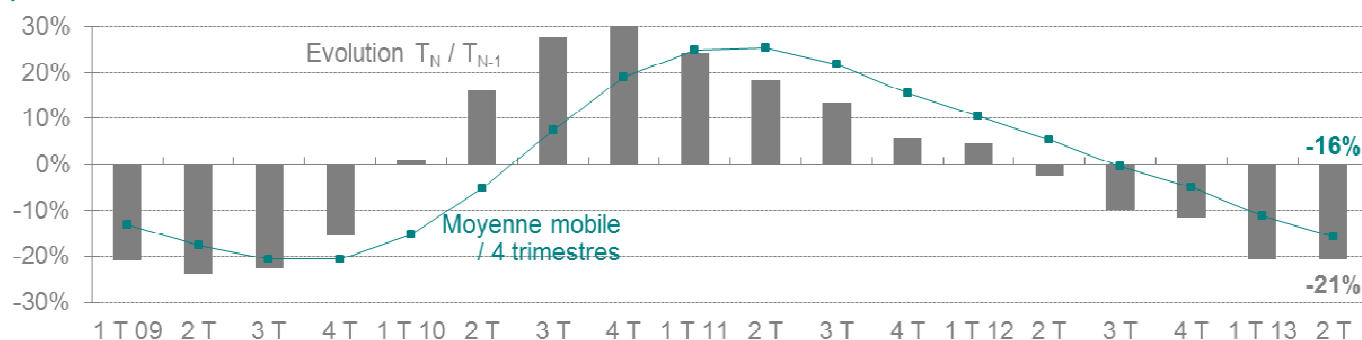
(1) : Moyenne pondérée des soldes d'opinions sur la situation financière personnelle (passée et perspective), niveau de vie en France (passée et perspective), perspectives de chômage, opportunité de faire des achats importants, capacité à épargner actuelle et à venir.

## Les taux des prêts immobiliers poursuivent leur baisse, à un niveau historiquement bas.



Source : Banque de France

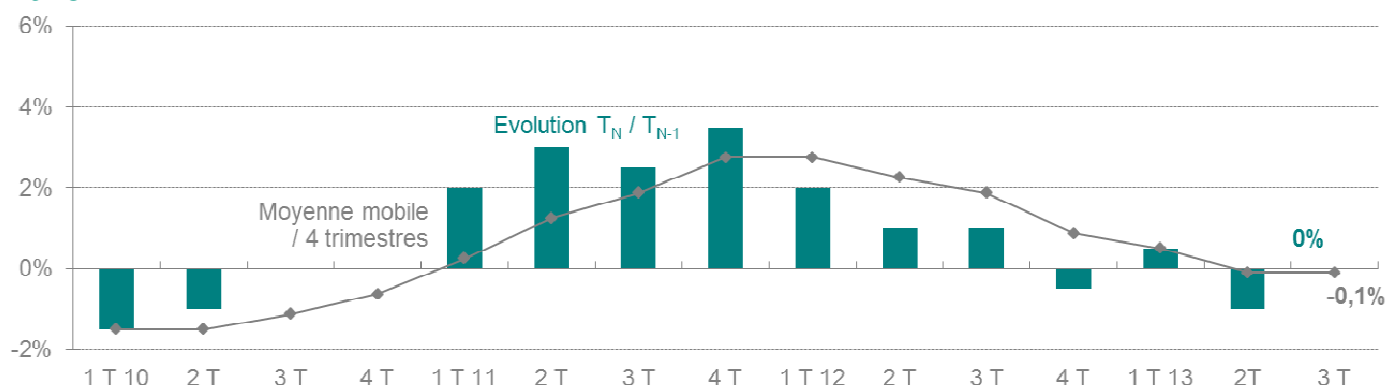
## Vive contraction du marché de l'immobilier ancien au 2<sup>ème</sup> trimestre, à nuancer du fait du pic de ventes observé début 2012



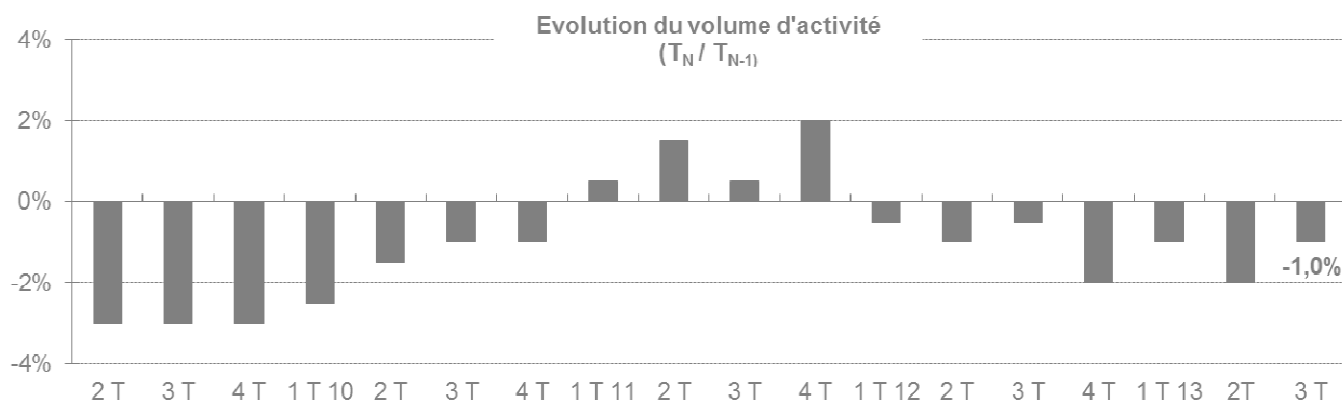
Source : CGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales (données concernant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 non disponibles à la date de réalisation du bulletin).

## L'ACTIVITE DES ENTREPRISES AU TRAVERS DU BAROMETRE DE L'ENTRETIEN-RENOVATION DU BATIMENT

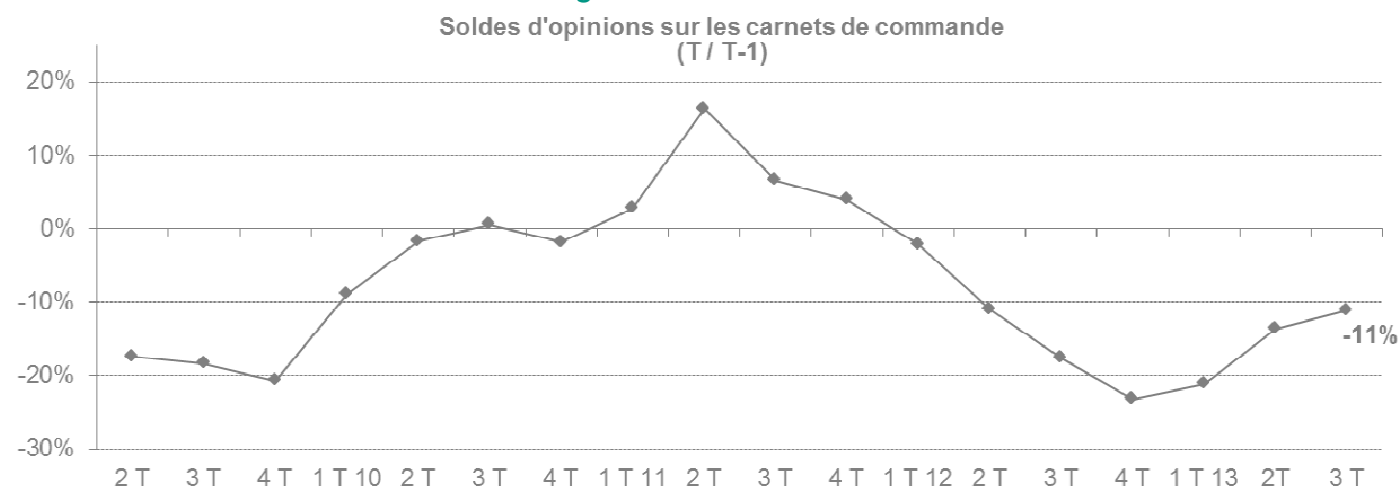
Stabilisation du chiffre d'affaires d'entretien-rénovation du logement au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013



Le volume de travaux reste en repli au 3<sup>ème</sup> trimestre, mais la baisse est de moindre ampleur que celle observée au trimestre précédent.



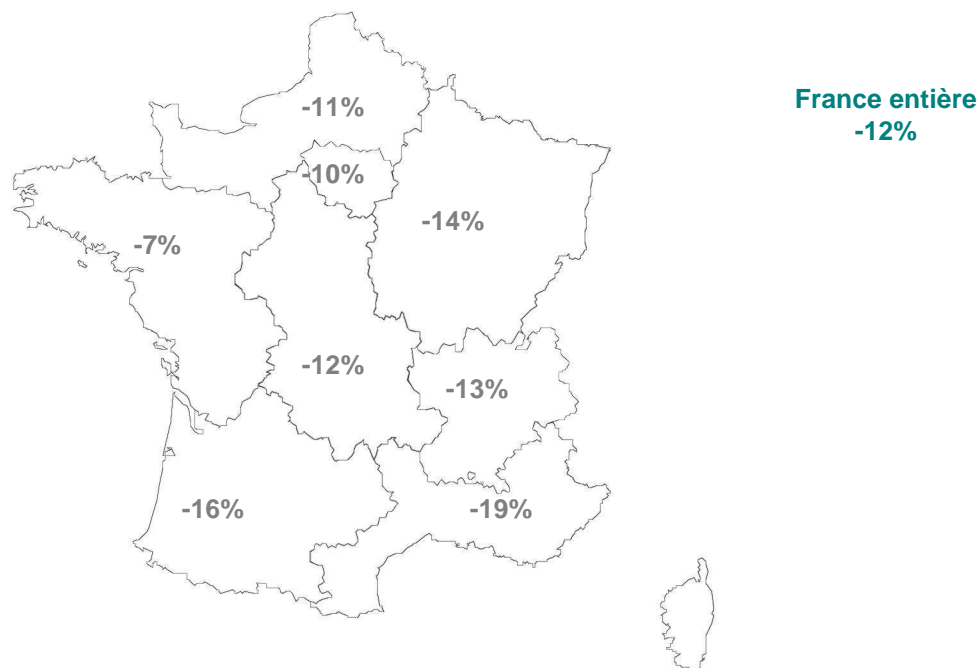
Les anticipations des entreprises se sont à nouveau légèrement améliorées au 3<sup>ème</sup> trimestre. Elles restent toutefois très dégradées.



Le Baromètre de l'entretien-rénovation du bâtiment, réalisé pour le compte de l'Anah et du Club de l'Amélioration de l'Habitat est une enquête téléphonique réalisée auprès d'un panel de 1 070 entreprises du bâtiment.

Les soldes d'opinions sur l'activité récente restent négatifs dans toutes les régions, mais le pessimisme est partout un peu moins marqué qu'au précédent trimestre.

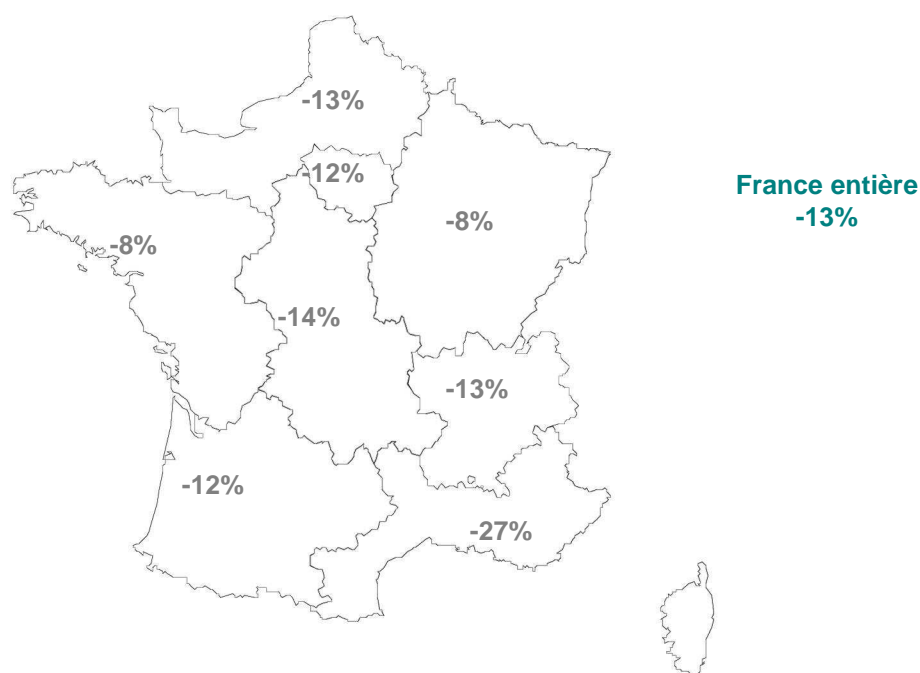
Soldes d'opinions sur l'évolution régionale de l'activité (T / T-1)



Source : Baromètre de l'entretien rénovation du bâtiment

L'Ouest et l'Est se distinguent avec des anticipations moins dégradées qu'ailleurs. Les entrepreneurs du Sud-Est affichent quant à eux un pessimisme particulièrement marqué.

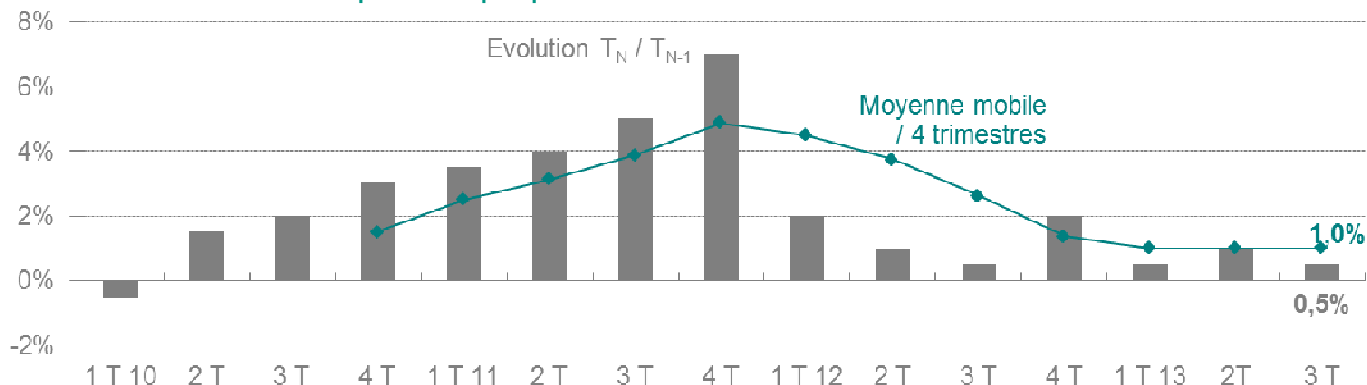
Soldes d'opinions sur les carnets de commandes (T / T-1)



Source : Baromètre de l'entretien rénovation du bâtiment

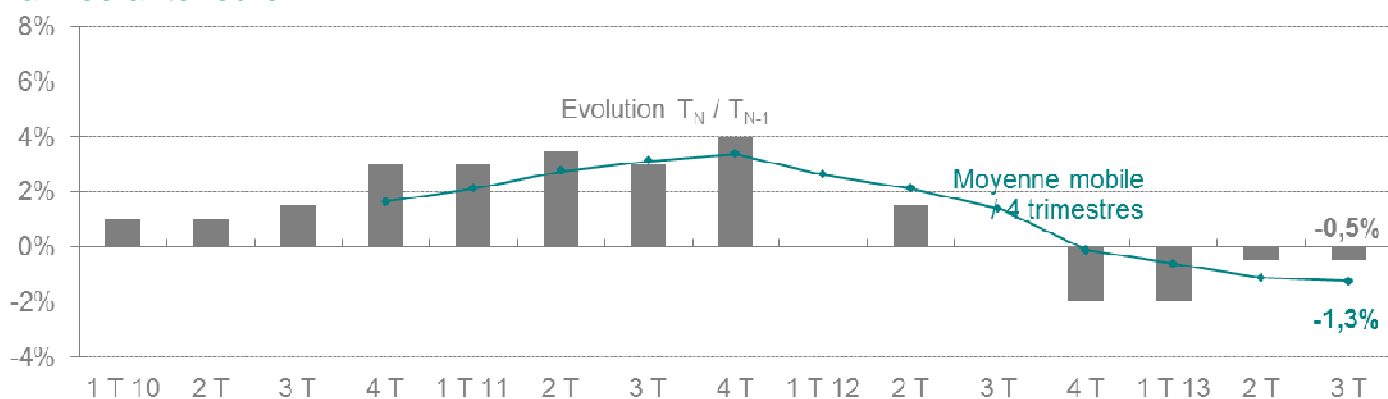
## ISOLATION DES PAROIS OPAQUES

Progression légèrement moins soutenue qu'au trimestre précédent du volume de travaux d'isolation des parois opaques.



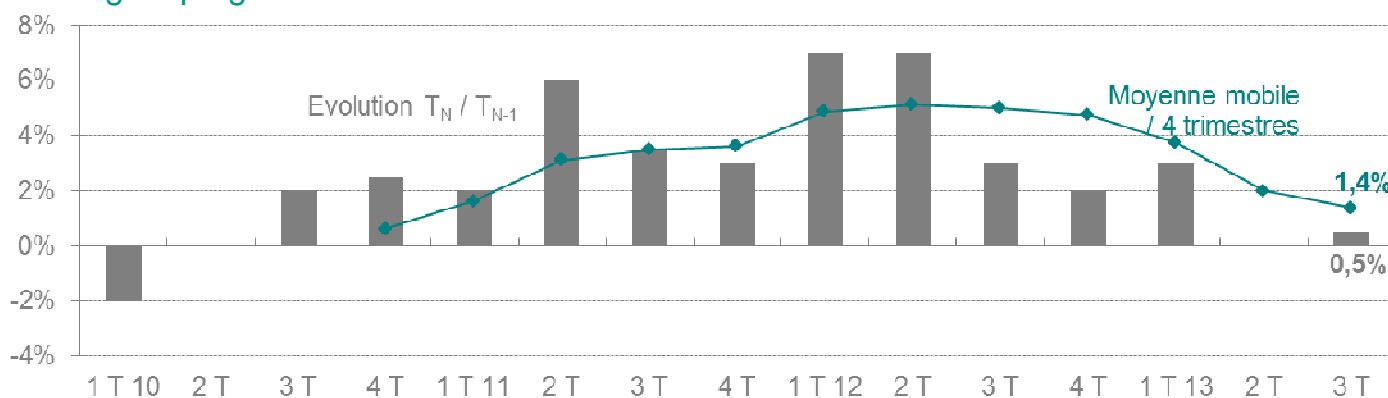
## ISOLATION DES PAROIS VITREES

Toujours un léger repli du volume de travaux (-0,5%) par rapport au même trimestre de l'année antérieure



## INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE PERFORMANTS (1)

Très légère progression en volume de travaux

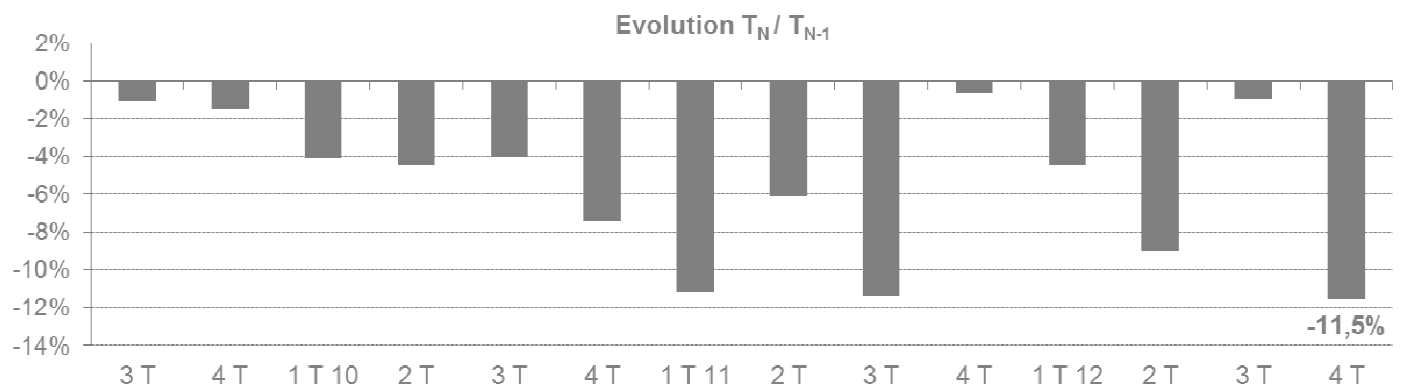


(1) : chaudières à condensation, chaudières bois, pompes à chaleur, chauffe-eau solaire

## L'ACTIVITE DES « ARTISANS DU BATIMENT » AU TRAVERS DE L'ENQUETE DE LA F.F.B. / RESULTATS DU 4EME TRIMESTRE 2012

Les travaux d'entretien-rénovation (en euros constants) réalisés par les entreprises artisanales, auraient, selon la FFB, accusé un vif repli au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 (-11,5%).

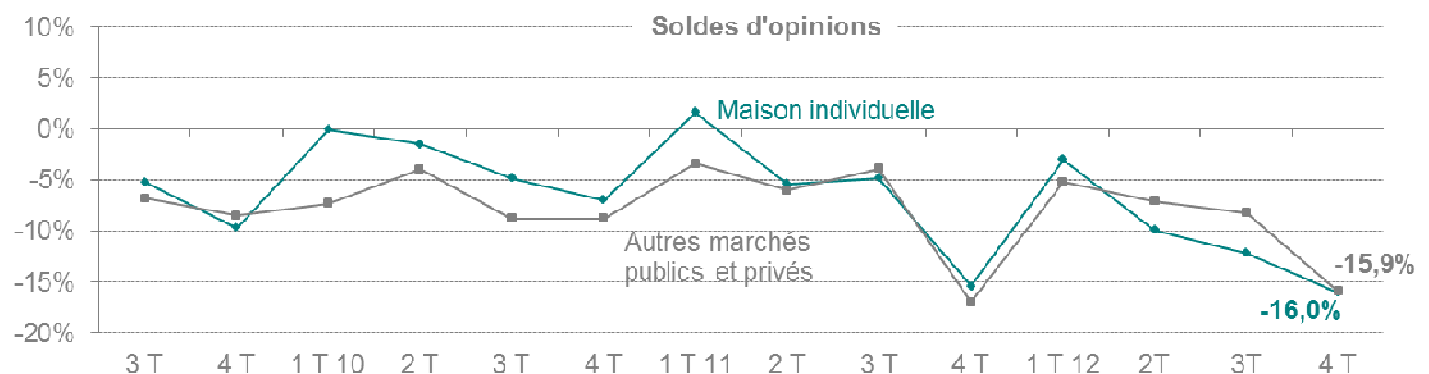
Rappelons que le champ de ce résultat est celui de l'ensemble de l'entretien-amélioration c'est-à-dire résidentiel (individuel et collectif) et non résidentiel.



Résultats provisoires pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2012

Données du 1er, 2ème et 3ème trimestre 2013 non disponibles à la date de réalisation du bulletin

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012, les opinions des chefs d'entreprises artisanales sur leurs commandes continuaient à se dégrader pour tous les segments de marché.



Résultats provisoires pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2012

Données du 1er, 2ème et 3ème trimestre 2013 non disponibles à la date de réalisation du bulletin

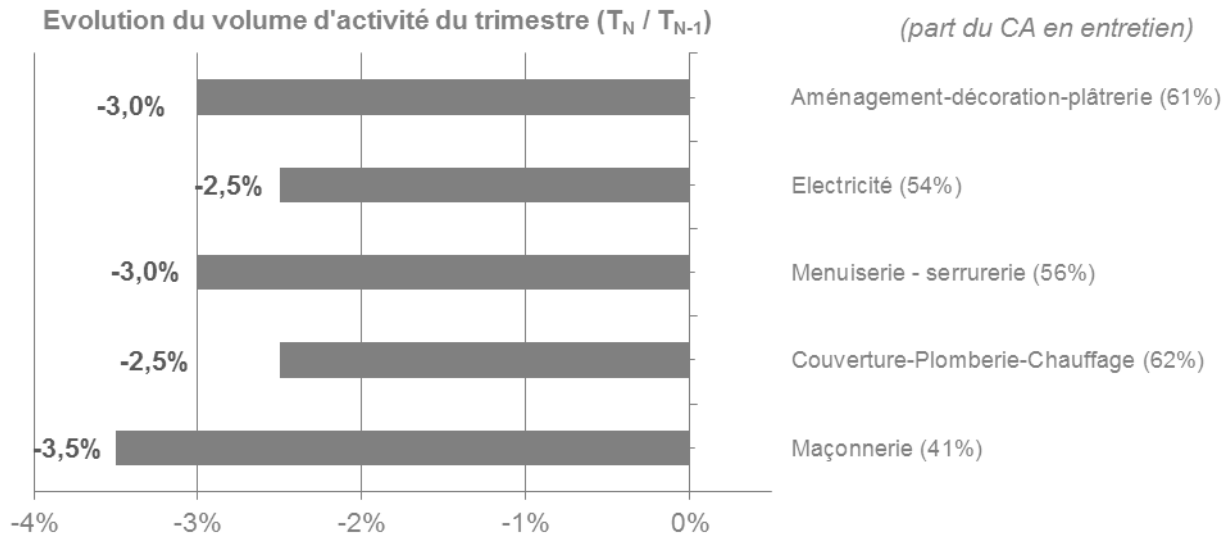
L'enquête « Artisans du bâtiment » est réalisée par la FFB auprès d'un échantillon de 6 000 entreprises artisanales (moins de 10 salariés) adhérentes à la Fédération.

Les données présentées concernent l'entretien-rénovation (logements et non résidentiels).  
Le volume d'activité est calculé sur le montant de travaux facturés déflaté par le BT01

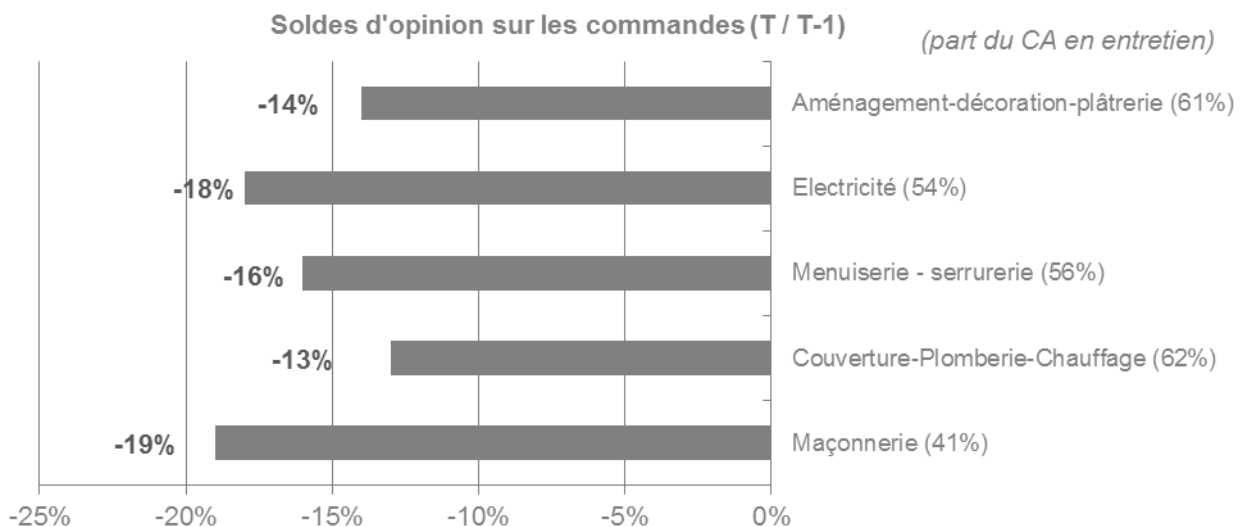
## L'ACTIVITE PAR CORPS DE METIERS DES ARTISANS DU BATIMENT<sup>1</sup>

### ENQUETE CAPEB AU 3EME TRIMESTRE 2013

La baisse du volume de travaux affecte tous les corps de métiers, mais elle s'avère de moindre ampleur qu'au précédent trimestre.



Tous les corps de métiers anticipent une diminution de l'activité. Les électriciens et les maçons se montrent particulièrement pessimistes.



La CAPEB publie tous les trimestres dans « L'artisanat du bâtiment » les résultats d'une enquête régulière réalisée auprès d'un échantillon représentatif des professions par corps de métiers et régions, comprenant une base de 2.500 entreprises artisanales (moins de 20 salariés).

**Les données présentées concernent l'ensemble de l'activité** (construction neuve et entretien pour les logements et les bâtiments non résidentiels).

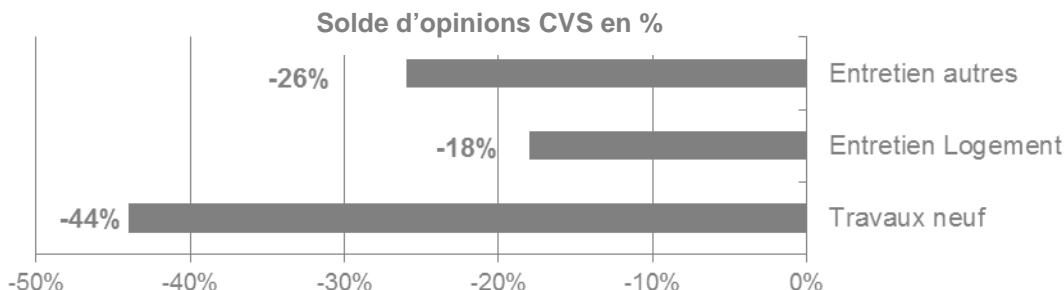
<sup>1</sup> Activité quel que soit l'état de l'ouvrage (construction neuve et rénovation)

## L'ACTIVITE DES ENTREPRISES SUIVANT LEUR TAILLE ET PAR SEGMENTS DE MARCHÉ

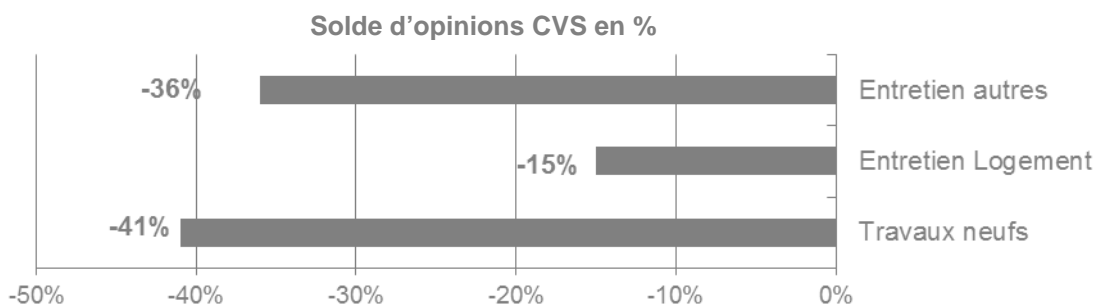
Source : INSEE

ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIES – 3<sup>ème</sup> trimestre 2013

L'activité d'entretien-rénovation, tout particulièrement de logements, résiste mieux à la crise que les travaux en construction neuve.

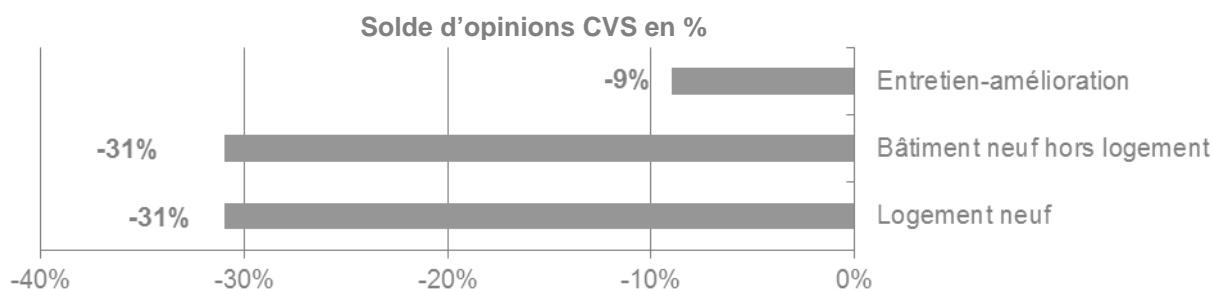


Les opinions sur les perspectives d'activité pour les travaux en neuf restent très dégradées. Les perspectives en entretien de logements sont nettement mieux orientées que celles concernant l'entretien des bâtiments non résidentiels.

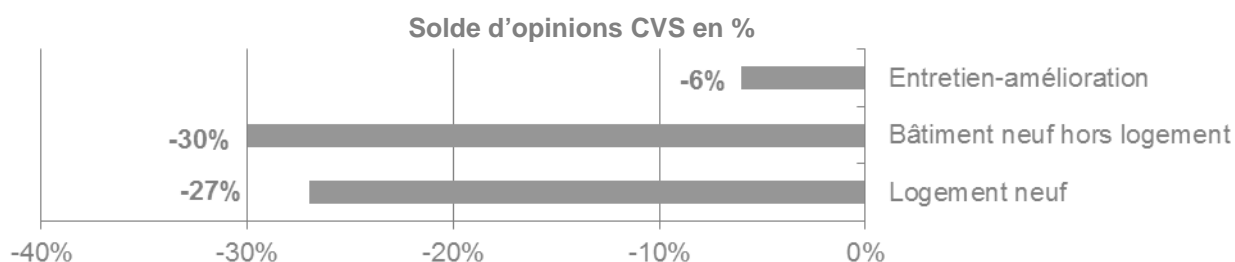


ENTREPRISES DE PLUS DE 10 SALARIES – Octobre 2013

Les chefs d'entreprises ressentent un ralentissement moins prononcé en entretien amélioration qu'en construction neuve.



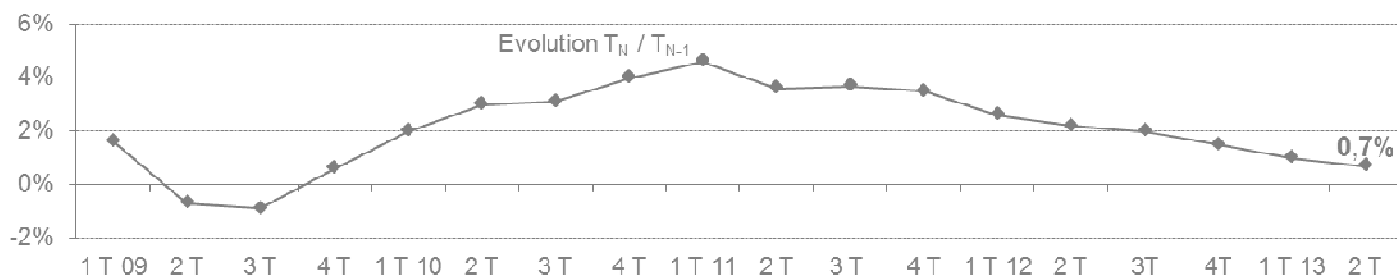
Les anticipations des chefs d'entreprises, très pessimistes en construction neuve, restent nettement mieux orientées en entretien-amélioration.





## L'ÉVOLUTION DES PRIX DES TRAVAUX

### Poursuite du ralentissement de la hausse des prix de revient des travaux dans le bâtiment (BT01) au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013

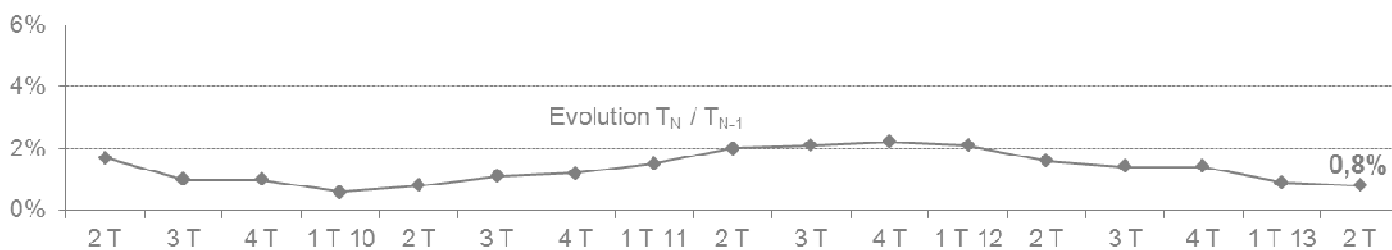


Source : MEDDE CGDD

Données du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 non disponibles à la date de publication du bulletin

### Stabilisation de la hausse de l'Indice des Prix des travaux d'Entretien-Amélioration de logements (IPEA) au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013

Depuis le début de l'année 2010, l'évolution des prix des travaux était inférieure à celle des prix de revient, ce qui laissait supposer une érosion des marges des entreprises. Depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2012, BT01 et IPEA évoluent en revanche sensiblement au même rythme.



Source : MEDDE CGDD – IPEA

Données du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 non disponibles à la date de publication du bulletin

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013, les prix des travaux d'électricité et de plâtrerie ont baissé ; ces deux familles de travaux voient même leur prix diminuer en glissement annuel. Le génie climatique s'est distingué par des hausses de prix des travaux nettement plus soutenue que la moyenne des travaux.

En glissement annuel, les prix des travaux de génie climatique (+1,9%), et de couverture zinguerie (+2%) ont augmenté nettement plus rapidement que l'ensemble de l'IPEA (+0,8%).

Variations au 2 <sup>ème</sup> trimestre 2013	Variation trimestrielle CVS	Glissement annuel CVS
Maçonnerie, béton armé, carrelage	0,4%	0,5%
Peinture, revêtements muraux et de sol souple	0,0%	0,0%
Menuiserie bois et PVC	0,5%	2,0%
Couverture zinguerie	0,4%	1,0%
Génie climatique	0,8%	1,9%
Plomberie sanitaire	0,3%	1,0%
Electricité	-0,7%	-0,2%
Menuiserie métallique, serrurerie	0,3%	1,5%
Plâtrerie	-0,7%	-0,8%

Source : MEDDE CGDD – IPEA

Données du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 non disponibles à la date de publication du bulletin

**Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) est entré à l'automne dans sa phase opérationnelle.** Une vaste campagne de communication « J'éco-rénove, j'économise » a été lancée en septembre. Au travers d'un N° vert et d'un site Internet, le guichet unique national oriente les ménages vers 450 Points Rénovation Infos Services (PRIS). Ces derniers sont constitués majoritairement de DDT ou des opérateurs habitat pour les ménages éligibles aux aides de l'Anah, et, pour les autres ménages, par les Espaces Infos Energie ou les ADIL.

**Quant aux aides financières**, après l'augmentation significative des aides de l'Anah, rendues accessibles à un plus grand nombre, et la mise en place de la prime de 1350 €, **le gouvernement a décidé de revenir à une TVA à 5,5% pour les travaux de rénovation énergétique.** Pour la plus grande satisfaction des organisations professionnelles, celle-ci concernera également les travaux induits. Selon Patrick Liébus, ces derniers représentent 20% du total des travaux de rénovation énergétique.

**Le Projet de Loi de Finances pour 2014 commence à dessiner les contours de ce que pourrait être le recentrage des aides Eco-PTZ et CIDD.** Il est proposé de réorienter le CIDD sur les rénovations lourdes et d'en simplifier les taux ; au lieu des 10 taux actuellement applicables, il n'y en aurait plus que 2, selon que la dépense est réalisée en action seule (15%) ou dans le cadre d'un bouquet de travaux (25%). Le CIDD ne bénéficierait par ailleurs plus qu'aux équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable non financièrement soutenu par ailleurs : cette disposition exclurait les équipements de production d'électricité photovoltaïque, et les équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales. Concernant l'Eco-PTZ, il est proposé de porter la durée maximale de réalisation des travaux de deux à trois ans pour les éco-PTZ accordés à des syndicats de copropriétaires. Il sera prolongé jusqu'au 31 décembre 2015, en cohérence avec la durée d'application du CIDD. Et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2014, il sera conditionné au recours à des entreprises Reconnues Garant Environnement.

**La Cour des Comptes a rendu son rapport sur le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie**, alors que la 3<sup>ème</sup> période doit débuter début 2015, après une période transitoire. La Cour suggère à l'avenir *"d'affirmer plus clairement un objectif prioritaire quantifié en faveur de la lutte contre la précarité énergétique"* Pour les actions plus massives et ciblées, comme les rénovations lourdes des logements existants, le dispositif gagnerait à être utilisé à l'avenir *"sous la forme de programmes, par exemple pour financer des diagnostics approfondis indépendants"*. Enfin, à l'heure de la mise en place progressive de l'éco-conditionnalité, les Sages souhaitent que les CEE soient eux aussi concernés.

**La région Picardie a mis en place un guichet unique régional** afin de simplifier les démarches et permettre aux plus endettés de contracter un prêt à taux réduit (2 %), remboursé par les économies réalisées sur la consommation d'énergie. Ce "service public de l'efficacité énergétique", sera expérimenté pendant trois ans, sur trois à six territoires, et devra permettre de rénover environ 2.000 logements. Ultérieurement, il passera à un rythme plus soutenu de 13.000 logements annuels. Pour y parvenir, plusieurs leviers : aider au diagnostic, accompagner les travaux et aider sur le financement ceux qui ne peuvent avoir accès au crédit bancaire classique. La phase d'expérimentation du dispositif recevra 50 M€ de dotation, provenant de la région et de la Banque européenne d'investissement. Le montant des travaux pourra atteindre 25.000 à 30.000 euros par ménage.